

Stand ou équipement spécifique	Armes autorisées			Type de munition ou gaz	Type de tir	Utilisation, sécurité, commentaire	Distances intermédiaires
	Poing	Longue	Calibre maximum				
10m	Oui	Oui	5.5 plomb Puissance maxi10 joules	Air comprimé Billes interdites	Disc. FFTir + école de tir ludique	Armes à billes interdites	Non
10m ciblerie vitesse	Oui	Non	4.5	Air comprimé	Disc. FFTir		Non
10m sous-sol	Oui	Oui	4.5		Disc. FFTir	10 personnes maxi	Non
10m sous-sol vitesse	Oui	Non	4.5		Disc. FFTir		Non
25m ISSF	Oui	Non	.45 plomb	Plomb uniquement Interdit munitions chemisées	Disc. FFTir Compétition TAR officielle	Stand ISSF réservé aux tir correspondants aux disciplines ISSF, balles plombs sur cibles papier.	Non
Ciblerie pivotante 25m ISSF	Oui	Non	.38 plomb	Plomb uniquement Interdit munitions chemisées	Entraînement spécifique 3/7, standard, VO. Compétition TAR officielle	Utilisation réservée aux personnes figurant sur la liste validée. La clé de la ciblerie pivotante ne sera remise qu'à l'une de ces personnes.	Non
25m blindé	Oui	Non *	Tous	Blindé	Disc. FFTir	* Pour les armes de poings équipées d'une crosse d'épaule, accompagnement et autorisation bureau.	Non
Gongs 25m blindé	Oui	Non	.45 ACP	TAR	TAR	357 et 44 magnum interdits Munitions autorisées au TAR uniquement	Non
50m postes 1 à 9	Oui	Oui	22lr	22lr	Disc. FFTir	Carabine et pistolet libre	Non
50m postes 10 à 12	Oui	Oui	Tous calibres/hors Brenneke Poudre noire	Tous	Tir de réglage limité à 10 coups. Vérification obligatoire après chaque coup tiré.	Tir interdit à la Brenneke. Obligation de contrôler le résultat après chaque coup tiré.	Non
200m	Non	Oui	Tous	Chemisée	Disc. FFTir	Cahier de présence à signer au préalable et en fin de tir.	Non
Ciblerie électronique 200m	Non	Oui	ISSF / TAR	Chemisée	ISSF / TAR	Cibles sous convention d'utilisation avec la Ligue de Tir du Lyonnais. Mise en œuvre pour compétitions et entraînements encadrés.	Non
Cow-boy Action Shooting	Oui	Oui		Plomb uniquement Interdit munitions chemisées Charges réduites	CAS		Non
Sanglier courant	Non	Oui	9.3	Tous		Encadrement obligatoire par un permanent. Interdit semi-auto chargé au-delà de 3 coups. Tir du pas de tir mobile après réglage.	Déterminée avec le pas de tir mobile.
Tir sur cible au pas de tir mobile 25-30m	Non	Oui	Brenneke 9.3	Cartouche plomb chasse	Chasse sur cible papier	Ouvert ponctuellement avec encadrement obligatoire par un permanent.	Déterminée avec le pas de tir mobile.
Plateaux armes anciennes	Non	Oui	Grenaille 7.5	Poudre noire uniquement		Encadrement obligatoire par un permanent. Armes modernes interdites	Non
25-50m discipline 821 vers sanglier courant	Non	Oui	22lr	22lr	TAR 821	Cahier de présence à signer au préalable + accompagnement et autorisation bureau	Non
25m ISSF Paillasse arbalète 18m	Non	Non				Arbalète seulement. A valider modalités d'utilisation non définies	18m du pas de tir